SYNDICAT MIXTE CENTRE JEAN-HENRI FABRE DE SAINT-LÉONS EN LÉVÉZOU

Comité Syndical

Réunion du 25 février 2025

Rapport n°3

<u>Objet</u> : Rapport sur les orientations budgétaires 2025

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit permettre de définir les grands choix budgétaires pour l'année 2025.

L'activité du Syndicat Mixte se développe exclusivement à travers l'exploitation du centre MICROPOLIS, dont notre comité syndical a décidé l'an dernier d'en confier à nouveau la gestion à la SAEML Cité des insectes pour une durée de 15 ans.

La convention de délégation de service public a permis à la SAEML de disposer d'un accord de principe sur son projet de développement, très majoritairement assis sur la capacité contributive du Syndicat Mixte à financer des investissements estimés à environ 7 Millions d'euros hors taxe sur les 15 ans.

Afin d'organiser la première année d'investissements, il est présenté au comité les investissements identifiés comme prioritaires par la SEM dans le déploiement de la nouvelle offre de service.

Ces investissements seraient centrés autour :

- De travaux et d'investissements de réparation et d'amélioration (Local Tableau Général Basse Tension, Climatisation, Portes automatiques, Chauffage) ;
- De la préparation de nouveaux investissements (scénographies intérieure et extérieure, muséographe et scénographe, uniquement pour la phase études).

Ensuite, certains projets identifiés en 2024 dans la DSP feront l'objet d'une réflexion plus globale pour envisager une nouvelle priorisation (aménagement parking perméable, ombrières phtovoltaïques sur le parking, installation de bornes de recharges, remise en fonctionnement de la cuve de récupération des eaux de pluies, remplacement éclairage cheminement piéton).

Sur le fonctionnement, le Département a une nouvelle fois témoigné de son engagement sans faille au Syndicat Mixte en acceptant de maintenir la contribution annuelle à 620 000 euros pour cette nouvelle année.

Les charges générales resteront stables.

Accusé de réception en préfecture
012-251201406-20250225-003_2025003-BF
Reçu le 27/02/2025

Le syndicat mixte ne dispose d'aucun personnel propre et fonctionne grâce à la mutualisation de personnels avec le Département de l'AVEYRON, sur les aspects techniques, juridiques, administratifs et financiers.

En complémentarité, le Syndicat fait appel aux conseils d'Aveyron Ingénierie afin de bénéficier d'un accompagnement sur la définition du programme scénographique et sur l'animation territoriale pour la coordination et la mise en œuvre de la DSP (2 missions estimées à environ 20 000 euros).

Il n'a aucun emprunt en cours.

Je vous demande de prendre acte du débat portant sur la présentation du présent rapport d'orientations budgétaires.

Le Président du Syndicat mixte,

Jean-Luc CALMELLY